

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE**  
**Exercice 2017-2018**

Les membres de l'association « Les Caminaires du Luberon » se sont réunis le mercredi 17 octobre 2018 à 15h00 au Foyer Rural de Lauris pour délibérer sur les résolutions proposées à l'ordre du jour. Il a été dressé une feuille de présence signée par tous les membres présents, tant en leur nom que comme mandataire, d'où il ressort que **45** membres sur **63** sont présents ou représentés.

**1- Désignation du bureau de séance :**

Président de séance : Marie-Catherine COCHELIN  
Scrutateurs : Claudie WARTHER et Stéphane ASTIER  
Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

**2- Rapport moral :**

Le Président en exercice, Yves BAILLEUL, fait le point sur les activités de l'association :  
- 25 randonnées, 3 annulées ou reportées pour cause de mauvais temps,  
- 3 randonnées culturelles (Glanum à Arles, Carrières de Lumière aux Baux de Provence, Hôtels particuliers à Aix en Provence),  
- une sortie en car à Aigues Mortes qui a fait le plein,  
- les séjours (Roc Nantais dans l'Aveyron en mai, L'Espinouse dans le Haut-Languedoc en Septembre),  
- la participation nombreuse des adhérents aux forums des associations de Lauris et Cadenet les 1<sup>er</sup> et 8 Septembre 2018.  
Il remercie tous les membres pour leur participation et souhaite la bienvenue aux nouveaux adhérents.

Le Président remercie également la municipalité de Lauris, toujours à l'écoute des associations.  
Ce rapport moral est approuvé à l'unanimité.

**3- Rapport financier :**

Le Trésorier en exercice, Marc CASSIN, présente les comptes de l'exercice 2017-2018 (du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018) qui font apparaître un solde (Recettes-Dépenses de l'exercice) positif de 1039,99 euros (mille trente neuf euros et quatre vingt dix neuf centimes). Ce solde ne tient pas compte du coût du car pour la sortie Aigues Mortes (560 euros) ni du reste à payer (32,48 euros) pour le séjour à l'Espinouse qui apparaîtront donc dans les comptes du prochain exercice.  
L'Assemblée Générale approuve ces comptes et donne quitus de sa gestion au Bureau sortant.  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**4- Renouvellement du Bureau de l'Association :**

➤ Le Président en exercice, Yves Bailleul, ne se représentant pas, deux candidats sont en lice : Philippe PAILLART et Josick NEDELEC.

Après un vote à bulletin secret, Philippe PAILLART est élu Président avec 29 voix contre 14 à Josick NEDELEC et 2 bulletins nuls.

Les votes suivants sont effectués à main levée :

- Vice-présidente : Marie-Catherine COCHELIN, en charge de la communication
- Vice-président : Josick NEDELEC, en charge des relations avec la municipalité
- Trésorier : François (Marc) CASSIN
- Trésorier adjoint : Gérard SEVELIN
- Secrétaire : Sylvie AUDOUBERT
- Secrétaire adjointe : Martine PEZELET

La composition du bureau est adoptée à l'unanimité.

#### **5- Fixation de la cotisation 2018-2019 :**

La cotisation annuelle de « Membre Actif » pour la saison 2018-2019, comprenant l'assurance Individuelle, Responsabilité Civile et Accidents corporels (IRA) est proposée à **35 (trente cinq) euros**.

La cotisation spéciale de « Membre Associé » est proposée, au prix de **10 (dix) euros**, pour les anciens membres et amis qui souhaitent participer aux activités non sportives de l'association.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **6- Reconduction de la rando zen :**

Afin de permettre à tous de marcher le mercredi, lorsque les randonnées prévues au programme s'avèrent particulièrement longues ou difficiles, il a été instauré l'an dernier une « rando zen » limitée à 12 km et à un dénivelé de 300 m.

Cette formule ayant rencontré un franc succès, il est proposé de la reconduire cette année. (des volontaires sont attendus pour organiser et mener ces randos afin de relayer Lucie GONDRAN, responsable en chef de la rando zen ...).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **7- Participation à l'AG de la MDS (assurance IRA) :**

L'association a profité de la présence d'un membre associé à Paris pour lui demander de la représenter à l'assemblée générale de la MDS qui s'est tenue à Paris le 27 Juin 2018.

Cette résolution n'est pas soumise au vote.

#### **8- Questions diverses :**

##### ➤ Réunion de planning :

La réunion de planning du 1<sup>er</sup> trimestre 2019 se tiendra le **mercredi 9 Janvier à 14 heures** avant le partage de la Galette des Rois.

Chacun devra venir avec une ou deux idées de rando (12 à 20 km maximum), les reconnaissances éventuelles se feront à 2 ou 3.

##### ➤ Repas de Noël 2018 :

Après diverses consultations, c'est le restaurant « Le Grain de Sel » à La Roque d'Anthéron qui a été retenu.

Le repas aura lieu le **mercredi 19 Décembre 2018** .

##### ➤ Séjours printemps et automne 2019, sorties en car :

Les séjours seront étudiés et organisés par la Commission Séjours.

Après appel à candidatures, la Commission Séjours se compose de :

- Philippe PAILLART
- Sylvie AUDOUBERT
- Joëlle GRIFFON
- Mireille RISTORTO
- Claudie WARTHER
- Michel SANTACRUZ

Les propositions de sortie en car seront adressées à la Commission.

##### ➤ Sorties culturelles :

Tout adhérent pourra proposer, lors de la réunion de planning du trimestre à venir, une sortie culturelle en dehors du mercredi, jour de randonnée.

➤ Forum des associations 2019 à Lauris :


Lors de la réunion préparatoire du forum entre la mairie et les associations (juin 2019), le Vice-président en charge des relations avec la Municipalité, Josick NEDELEC, demandera que la plage horaire du Forum soit réduite à 9h-13h.

L'ordre du jour étant épuisé, il est procédé à un tour de table.

La Vice-présidente, Marie-Catherine COCHELIN, fait un bref rappel du règlement intérieur de l'association qui sera joint au présent procès-verbal.

La séance est levée à 17h10.

La Présidente de séance  
Marie-Catherine COCHELIN



Scrutatrice  
Claudie WARTHER



Scrutateur  
Stéphane ASTIER

